

« Les recalés au test d'entrée auront une seconde chance »

MÉDECINE Julien Nicaise annonce que le contenu des épreuves ne sera pas modifié

► Alors que la plupart des recours sur l'examen d'entrée en médecine sont jugés, l'administrateur de l'Ares sort de sa réserve.

► L'épreuve 2018 est en préparation, sur deux sessions. Il se dit favorable aux tests d'entrée, sous condition.

ENTRETIEN

Examen d'entrée en médecine, acte deux. L'encre des décisions de justice est à peine sèche que l'édition 2018 occupe déjà ses organisateurs-logisticiens. Et hante les élèves de rhéto francophones. Julien Nicaise, administrateur de l'Ares (la fédération des établissements d'enseignement supérieur) revient sur ce qui fut un baptême du feu pour les étudiants mais aussi pour son administration.

La volée de recours a-t-elle entamé le moral de l'Ares ?

Il faut bien distinguer les recours liés à la situation de ceux qui étaient déjà dans le système – les reçus-collés et quelques autres cas particuliers – des recours sur la forme de l'examen. Pour les premiers, des questions restent pendantes devant la Cour constitutionnelle mais, quoi qu'il en soit, le gouvernement et le parlement ont tranché en leur faveur. Pour ce qui est des recours sur la forme – principalement introduits par des élèves de rhéto – ils sont quasiment tous éteints. On peut en déduire que l'expérience a bien fonctionné.

Malgré les critiques ?

Nous avons recensé plus de 300 actions réparties sur une demi-douzaine de juridictions différentes. À chaque fois

qu'ils remettaient en cause l'organisation, les plaignants ont été déboutés. Nous avons notamment dû nous justifier sur le lien entre les socles de compétence en terminale et le niveau des questions : ces critiques ont été balayées. Nous sommes donc relativement « satisfaits et sereins ». Pour autant que l'on puisse se dire « satisfaits et sereins » sur un sujet pareil.

Pourquoi cette prudence ?

Parce qu'il y a le contexte politique que chacun connaît, et évidemment, les déceptions.

De nombreuses critiques ont en effet fusé sur l'évaluation des compétences en sciences humaines...

Certains soutiennent que la capacité de communication ou d'empathie n'est pas testable par QCM (NDLR : questionnaire à choix multiple). Or, l'ensemble des jugements rendus nous confortent dans nos choix. Les membres du jury ont en effet toujours défendu l'idée qu'il ne fallait pas se contenter de tester les matières scientifiques pures. Il existe un consensus international sur la manière de sélectionner les futurs candidats médecins : tous les experts recommandent cette formule. Il est en effet important de s'assurer que le candidat pourra montrer une certaine capacité d'éthique, de communication ou d'empathie.

Peut-on pour autant briser les rêves de ceux qui se voient médecins pour un 7,9 sur 10 en empathie ?

Un étudiant pouvait en effet être recalé pour cela. C'est toute la dureté d'un système qui comporte une cote d'exclusion fixée à 8 pour chaque matière. Et c'est la même chose pour le jeune qui se fait recalé pour un 7,8 en bio ou chimie. C'est le même principe partout où il y a un examen d'entrée : il faut placer un « cut off » à un moment donné.

Après les problèmes de « tricherie » supposés de l'an dernier allez-vous prendre de nouvelles dispositions ?

Je ne crois pas qu'on puisse parler de « problème ». Malgré que près de 3.500

candidats étaient rassemblés au même endroit, il n'y a pas eu, l'an dernier, de cas de tricherie avérée. Avec le jury, nous n'avons pas attendu les déclarations indiquant que "si on avait voulu tricher dans les toilettes, on aurait pu le faire" pour prendre cette question très sérieusement. Les standards de sécurité étaient déjà très élevés l'année dernière – il y avait 350 surveillants – mais, compte tenu des impressions et des rumeurs, ils seront logiquement renforcés et encore plus visibles cette année. Dans le même sens, nous continuerons à être très attentifs aux conditions de passation pour les "humaniser" autant que possible.

En 2018, on prend les mêmes données et on recommence ?

C'est évidemment au politique d'en décider mais nous sommes déjà en janvier, il devient tout doucement très compliqué de modifier les règles. D'autant que le déroulement de l'épreuve place le politique dans une position confortable pour adopter le même mécanisme. Les groupes matières et le jury vont donc se mettre au travail très vite pour préparer les deux sessions.

Les deux ?

Le décret prévoit cette possibilité et l'Ares recommande de l'organiser à deux reprises. Sauf énorme surprise, il y aura donc un examen début juillet, et un second début septembre. Avec la possibilité, pour ceux qui auraient raté la première fois, de saisir une seconde chance. Les huit matières de 2017 seront maintenues en 2018.

Avec un nombre de lauréats inférieur aux quotas en 2017, ne faut-il pas relâcher la pression ?

Je rappelle que, contrairement à ce que certains veulent faire croire, c'est un examen d'entrée, pas un concours. On ne calibre donc pas l'épreuve en fonction des quotas fédéraux, c'est très clair.

Propos recueillis par
ERIC BURGRAFF

PRISE DE DÉCISION

**Blocage
ou consensus ?**

« La Belgique est fière de son sens du compromis, et elle a raison », expliquait dans une récente chronique, le professeur Vincent de Coorebyter (...). « Mais il existe d'autres sortes de compromis, moins féconds : les questions scolaires, matière hautement inflammable, en donnent de nombreux exemples. On peut pointer nombre de décisions censées constituer un juste milieu (...) contraignant à rouvrir périodiquement les mêmes dossiers ».

Julien Nicaise approuve, embraie. « À force de vouloir contenter tout le monde, on se demande si la décision politique ne manque pas un peu de poids. Sur 20 ans, on pointe une succession de ministres qui ont chacun essayé d'apporter des choses mais en même temps les derniers Pisa ne montrent guère d'évolution ». Serait-ce le mal dont souffre l'enseignement francophone ? « Cette situation ne l'aide en tout cas à se redresser. Tant qu'on ne reformera pas l'enseignement une bonne fois, on restera avec cette difficulté de relancer les régions sur le plan socio-économique. La recherche constante du consensus freine l'action politique. Qu'on soit pour ou contre certaines réformes, il faut à un moment donné, après avoir pris l'avis du terrain, qu'un gouvernement puisse faire sereinement ses choix ».

Julien Nicaise

Julien Nicaise est administrateur de l'Ares (l'académie de recherche et d'enseignement supérieur, qui fédère les universités et hautes écoles). Diplômé en sociologie, en management public et en évaluation des politiques publiques, il a d'abord travaillé comme chercheur dans le domaine des politiques éducatives avant de rejoindre plusieurs cabinets ministériels en charge notamment de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Il a aussi été directeur général des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il dirige l'Ares depuis juin 2014.

**examen « Un feu
clignotant, c'est important »**

Concours en fin de 1^{re} ou examen d'entrée, quel est le bon choix ?

L'un et l'autre ne satisferont jamais ceux qui prônent une liberté d'accès totale aux études. Par contre, pour ceux qui sont favorables à une sélection, c'est autre chose.

Le concours de fin de première permet de gommer les différences socio-économiques à l'entame du cursus. Avec le risque cependant de devoir gérer la déception des reçus collés. De ce point de vue, l'examen d'entrée est plus clair, plus humain, il ne force pas les étu-

dants à regarder chacun de ses voisins comme un concurrent durant dix mois. Les lauréats de l'examen d'entrée de 2017 sont appelés à vivre six ans ensemble, ils peuvent désormais le faire sans cette pression sur les épaules.

Récemment des experts mandatés par l'Ares ont recommandé de généraliser les tests d'entrée, vous y adhérez ?

Les experts recommandent, dans un système ouvert comme le nôtre, de se doter d'outils plus informatifs et plus orientants. Le projet de décret sur la

formation initiale des enseignants va dans ce sens avec un test d'orthographe : il n'est en effet pas de mauvais aloi de penser que les futurs profs doivent avoir une orthographe quasi parfaite. Ce test existe également en médecine vétérinaire.

Au grand dam des étudiants...

Ils sont échaudés par l'évolution du dossier en médecine : le test d'entrée est devenu un concours de fin de 1^{re} avant de se transformer en examen d'entrée.

C'est oublier que le ministre wallon de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt a, sur ce dossier, dû composer avec les exigences du fédéral pour l'attribution d'un numéro Inami à tous les étudiants surnuméraires. Si on fait abstraction de ce cas précis, je trouve important qu'un étudiant puisse recevoir un feed-back rapide sur ses acquis et sur ce qui est attendu de lui. La session de janvier est une première

alarme... souvent trop tard. Donc avoir un feu clignotant, c'est important.

Avant le début des études ?

Les experts sont partagés sur le moment. Certains estiment qu'on devrait le faire avant l'inscription, d'autres au début des études. Le timing alimente le signal que l'on veut donner : entre "ces études sont faites, ou pas, pour toi" et "il faut travailler davantage pour réus-

sir". Je ne tranche pas, le plus important pour moi est que l'étudiant obtienne un feed-back rapide. Dans certains cursus, cela se pratique déjà au début des études sans que cela ne fasse la moindre polémique. C'est mon avis personnel, l'institution Ares ne demande pas de généralisation à ce stade. ■

**Propos recueillis par
E.B.**